

Ecole élémentaire Champs Perdrix

Circonscription de Dijon ouest

CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 JUIN 2007

ORDRE DU JOUR

18H-20H

Présents : les enseignants de l'école, les représentants de parents d'élèves, M Martin DDEN, M Gervais, adjoint au maire.

Excusée : Mme Martin, enseignante du RASED, Mme Goux, enseignante

Secrétaire de séance : M Aubé

1) PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Les dispositifs de réussite éducative sont inscrits dans les programmes 15 et 16 du Plan de cohésion sociale, rendu public le 30 juin 2004. Ils visent à rendre effective l'égalité des chances pour les enfants et les adolescents des quartiers défavorisés en leur offrant un accompagnement social, culturel, sanitaire afin d'aider la famille dans son rôle éducatif. La loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 définit ces dispositifs, leurs objectifs, les publics visés, les structures juridiques supports de ces dispositifs et les crédits prévus sur les cinq années du plan. Enfin, la circulaire de la DIV aux préfets en date du 27 avril 2005 précise les conditions de mise en œuvre de ces dispositifs.

Objectifs visés par les " équipes de réussite éducative "

Les dispositifs de réussite éducative (appelés aussi " programmes de réussite éducative ") doivent apporter hors temps scolaire des moyens et des outils nouveaux pour donner des chances de réussite à chaque enfant ou adolescent présentant des signes de fragilité. Ils visent prioritairement à accompagner des projets locaux dans les zones urbaines sensibles (ZUS) et les zones et réseaux d'éducation prioritaire (ZEP-REP).

Les " équipes de réussite éducative " en constituent le volet principal. Elles doivent proposer un soutien individualisé et personnalisé aux enfants et adolescents en fragilité identifiés par les acteurs locaux, dès la maternelle, et à leurs familles. Les actions menées relèvent de l'accompagnement scolaire, de la prise en charge de problèmes de santé, de l'apprentissage des règles de vie en commun ou de l'épanouissement personnel par l'éducation culturelle, artistique ou la pratique sportive.

Il s'agit donc de proposer un soutien aux enfants et aux familles. Ce dispositif ne sera bien évidemment proposé aux familles qu'avec leur accord et même leur participation. Aucun élève repéré en difficulté ne pourra bénéficier de la réussite éducative si ses deux parents et lui même n'ont donné leur accord.

À Dijon, c'est la caisse des écoles qui est chargé d'installer les équipes de réussite éducative et de gérer le financement. Deux quartiers sont concernés : la Fontaine d'Ouche et les Grésilles. Pour notre quartier, l'équipe de réussite éducative constituée de travailleurs sociaux, médecins, psychologues éventuellement, éducateurs (en fait toutes les personnes travaillant avec l'enfant ou la famille) se réunira à partir de la semaine prochaine. Pour l'instant, seule une charte de confidentialité a été élaborée afin de prendre le maximum de précautions pour que des informations sensibles ne soient pas divulguées ou ne sortent pas de l'équipe. Le coordinateur a été recruté.

2) BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

- Le point sur les effectifs

CP : 35	}	121 élèves
CE1 : 24		
CE2 : 19		
CM1 : 23		
CM2 : 20		

- Projet de l'école :

Il est entré dans sa deuxième année avec deux actions essentielles :

Maîtrise de la langue :

Utilisation de la BCD :

Fréquentation régulière par tous les élèves de l'école.

Fin de l'informatisation de la BCD grâce à un agent au trimestre 3.

Publication du journal

Vendu comme convenu 1,5 €, un deuxième numéro sera publié fin juin. La maternelle participera peut-être à sa rédaction comme le premier numéro.

Kermesse de fin d'année : elle a eu lieu sans spectacle (uniquement avec des jeux si les parents sont suffisamment nombreux à la première réunion de préparation). Les parents de maternelle sont venus nombreux. Plus de stands que l'an dernier. A poursuivre l'an prochain si les parents continuent de se mobiliser.

Sorties de fin d'année à Curtil : 4 classes ont déjà fait leur voyage. Les CM1 et CM2 partiront le 22 juin. 5 parents de l'école ont été agréés pour la course d'orientation et nous accompagneront donc.

Sortie de fin d'année : 02/07 à la Combe à la Serpent.

- Projet de comédie musicale

Toutes les classes participent à ce projet avec l'aide de l'intervenante en musique. Phase de finalisation. Les dames de service de l'école ont activement participé à la fabrication des décors et costumes. Les enfants sont très motivés par ce projet.

Deux représentations sont prévues au théâtre de la Fontaine d'Ouche le 21 juin 2007 à 16h et 18h. Des tickets seront remis aux familles afin de pouvoir assister au spectacle. En raison de la capacité limitée de la salle (300 personnes en comptant les élèves soit 180 places par spectacle). Une buvette pourrait être organisée si des parents souhaitent la tenir entre les deux représentations.

Demander combien de personnes seront présentes par séance pour chaque famille.

Demande de débit de boisson et vente de gâteaux (apportés par les parents)

Autorisation pour les enfants partant seuls ou avec leurs parents à 19h15

Si la représentation a lieu pendant les jours de fête, cette dernière est subventionnée ...

- Projets dans les classes :

CE1 et CM2 : projet sur le tabac : les élèves ont réalisé des affiches qui ont été exposées dans les piscines dijonnaises et également pendant les fêtes du quartier. Dans le cadre de ce projet, certains élèves ont également rencontré le chanteur Renaud au zénith de Dijon.

Participation des classes de cycle 3 au concours de recherche sur internet : le thème retenu cette année était « le développement durable ». Aucun enseignant de l'école n'a pu assister à la remise des récompenses.

Comme d'habitude (!!!), l'école a remporté le triathlon des écoles du quartier le 5 mai dernier.

Pour plusieurs classes, des sorties régulières ont lieu dans les musées (musée des beaux-arts, museum...) à la bibliothèque.

- **Intervenants extérieurs de la ville de Dijon :**

Education physique et sportive

Bilan des activités en cours au 2^{ème} trimestre :

CP, CP/CE1 et CE1 : gymnastique à La Source.

CE2 et CM2 : escrime.

3ème trimestre

CP CP/CE1 CE2 CE1 CM1 : course d'orientation

Activités demandées pour l'an prochain :

Natation pour toutes les classes au premier trimestre.

2ème trimestre :

CP	2 escalade
CP/CE1	2 escalade
CE1	2 escalade
CE2	3 Escrime
CM1	3 Escrime

3ème trimestre

CP	23	Ludivine Goux	2 Orientation
CP/CE1	18	Sylvie Berthon	2 orientation
CE1	18	Romain Aubé	2 orientation
CE2	20	Joanny Julien	3 Judo
CM1	21	Marilyne Léglise	3 Judo
CM2	20	Jean Baptiste Durand	2 Nautisme

- **Activités périscolaires**

Présentation par Charlene Rey, adjointe éducative à l'école élémentaire Champs Perdrix.

DECAD :

Hausse des effectifs sur les trois temps de périscolaire.

A l'étude, mise en place d'un système de cartons rouges et jaunes pour les enfants : ces derniers devant respecter un certain code de conduite.

Le projet du troisième trimestre a été mené à bien : bricolage de Noël

Le projet du deuxième trimestre n'a pas été mené à son terme

Pour le troisième trimestre en association avec l'USEP, l'activité football a été proposée aux élèves.

Nouveauté : USEP qui intervient le vendredi soir. Au deuxième trimestre, il a été proposé des jeux

traditionnels d'intérieur, puis au troisième trimestre : du foot.

A la cantine, 48 enfants au troisième trimestre contre 38 au début de l'année. Organisation d'un tournoi de foot avec l'école Alsace. Mise en place d'une troupe de pom-pom girls et d'un journal. Des joueurs du DFCO sont venus pour inaugurer ce tournoi.

La finale aura lieu le jeudi 14/06 entre midi et deux heures avec un arbitre officiel du DFCO.

Ensuite une remise de médailles et de coupe aura lieu.

Beaucoup de travaux ont été menés pendant cette pause méridienne.

- **Bilan des comptes de la coopérative scolaire**

Une fois les trois sorties à Curtil payées : environ 200 €, les bénéfices de la kermesse encaissés : environ 410 €, le compte de la coop sera à 850 € environ.

Il restera les photos à encaisser.

3) PERSPECTIVES POUR L'AN PROCHAIN

- Effectifs

Prévision actuelle pour la rentrée :

	Effectifs prévus
Cp	26
Ce1	28
Ce2	24
Cm1	18
Cm2	24
	120

La répartition des classes na pas encore été effectuée par les enseignants.

Les enseignants restent tous à l'école.

- **Les crédits scolaires**

Pas de changement par rapport à l'an passé, la ville attribue toujours 35 € par enfant scolarisé à l'école plus 700 € pour l'achat de matériel pédagogique pour les langues vivantes (anglais) plus 0,50 € par enfant pour la pharmacie et 77 € pour l'achat de timbres.

Cette année, les manuels de français de cycle 3 (CM1 et CM2) sont remplacés.